

Etude Des Inégalités Scolaires Dans L'Expansion De L'Enseignement Secondaire A Kindu

C.T. KIBANGALA SALUMU WENGA Etienne

DEA En Pédagogie A L'université Pedagogique Nationale/Kinshasa



Résumé : Notre étude intitulé “Etudes inégalités scolaires dans l’expansion de l’enseignement secondaire à Kindu” est partie de la problématique selon laquelle, l’institution scolaire se doit de placer chaque élève dans les mêmes conditions d’égalités des chances au départ afin de permettre au cours de leurs scolarités aux élèves de s’épanouir et pour les plus méritants d’obtenir les meilleures places dans la société.

Après analyse et interprétation, en utilisant la méthodologie de la carte scolaire et calculent les indicateurs retenus, les résultats nous ont démontré que certaines communes sont favorables et d’autres défavorables dans l’expansion de l’enseignement secondaire à Kindu. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle il existe bel et bien des inégalités dans l’expansion de l’enseignement secondaire entre les différentes communes de la ville de Kindu et ces inégalités varient selon les différentes communes et les différents indicateurs retenus.

En effet, dans le souci de réduire ces inégalités nous demandons aux autorités ayant en charge la gestion de l’enseignement secondaire de Kindu avec le concours du gouvernement central :

- De créer des nouvelles écoles secondaires en tenant compte des besoins et aspirations de la population locale ;
- D’équilibrer la situation de scolarisation afin d’éviter que certaines entités soient favorisées et d’autres défavorisées.

Mots Clés : Inégalités Scolaire, Expansion De L’enseignement, Carte Scolaire, Indicateur, Barème Des Indicateurs, Carte De Diagnostic, Carte De Prospection.

Abstract: Our study entitled “Educational Inequalities in the Expansion of Secondary Education in Kindu” stems from the issue that the school institution must place every student under the same conditions of equal opportunity at the outset, in order to enable students to thrive throughout their schooling and allow the most deserving to obtain the best positions in society.

After analysis and interpretation, using the school mapping methodology and calculating the selected indicators, the results showed that some municipalities are advantaged while others are disadvantaged in the expansion of secondary education in Kindu. This confirms our hypothesis that there are indeed inequalities in the expansion of secondary education among the different municipalities of the city of Kindu, and that these inequalities vary according to the municipalities and the indicators selected.

In order to reduce these inequalities, we call upon the authorities responsible for managing secondary education in Kindu, with the support of the central government, to:

Create new secondary schools while taking into account the needs and aspirations of the local population;

Balance schooling conditions in order to prevent certain areas from being favored while others are disadvantaged.

Keywords: Educational Inequalities, Expansion Of Education, School Mapping, Indicator, Indicator Scale, Diagnostic Map, Prospective Map.

I. INTRODUCTION

Rendre disponible les services d'éducation publics et universels est un investissement. Comme l'ont noté la Banque Mondiale et d'autres organisations, investir dans le capital humain est incontournable si l'on cherche à créer une croissance économique durable et équitable (Banque Mondiale, 2018). Des nombreux gouvernements le reconnaissent et ont décidé d'allouer plus de fonds à l'éducation.

Les inégalités économiques se creusent toujours dans toute société. Le type de système d'éducation d'un pays a un impact majeur sur sa capacité à renverser cette situation. L'accès à une éducation de qualité donne aux enfants un outil précieux pour se libérer du piège de la pauvreté et de la maladie et pour faire respecter leurs droits fondamentaux. L'éducation peut transformer des vies et sauver des enfants de la pauvreté et de la marginalisation. Pour nos sociétés, elle agit comme un mécanisme de réduction des inégalités. Investir rapidement dans des services d'éducation publics de qualité devrait être une priorité pour toutes les nations. (Bous. K.M et Farr. J., 2019).

Au sommet des Nations Unies pour le développement durable de septembre 2015, les Etats membres ont formellement adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. L'ODD4 vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Il comprend sept cibles qui prévoient entre autres de faire en sorte « Que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet de 12 ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité » (UNESCO, 2015).

I.1. PROBLEMATIQUE

Selon Compenhouder Quivy (1997), la problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question du départ.

L'éducation est perçue comme étant l'élément moteur du développement humain durable. Elle s'entend comme ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialités physiques, intellectuelles, morales, spirituelles, psychologiques et sociales en vue d'assurer sa socialisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement des compétences mais également à l'épanouissement individuel et collectif ainsi qu'à la résorption des inégalités.

La Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant stipule que les Etats s'engagent à fournir un enseignement de base gratuit et obligatoire. Ils sont tenus aussi de respecter les obligations auxquelles ils se sont engagés en ratifiant les conventions internationales et régionales et de ne pas y contrevenir, par exemple en portant atteinte à l'exercice des droits des filles enceintes ou des filles-mères à qui on interdit l'accès à l'école. (Charte Africaine des droits et de bien-être).

En 2013, la République Démocratique du Congo arrive au 147^e rang sur 151 pays, juste avant le Niger pour l'indice d'inégalité de genre. Les taux d'alphabétisation parmi les 15-24 ans est de 86% pour les garçons et 59% pour les filles (PNUD, 2013-2017). Le tiers seulement des filles est inscrit dans une école secondaire. Soixante pourcent des filles de 15-24 ans ont subi de la violence physique avant l'âge de 15 ans (USAID, 2014).

En dehors de problème de financement que pose l'éducation, toutes les nations sont confrontées à des nombreux problèmes qu'elles tendent de résoudre, notamment celui d'équipements scolaires, qualifications des enseignants, des infrastructures scolaires etc. Tous ces problèmes constituent les préoccupations de la planification de l'éducation qui est devenue un instrument des progrès et de développement harmonieux des nations (ILUNGA, 1976)

Selon COOMBS (1976), la planification n'est pas un remède miraculeux à la l'usage de l'enseignement mal au point. Elle est au sein large l'application d'une analyse systématique et rationnelle au processus de développement des nations.

Quelle que soit l'importance accordée à la planification de l'éducation, cette dernière est butée à des obstacles. C'est que dit SCHRAM (1970) en affirmant que le planificateur se voit confronter à des problèmes redoutables ; afflux d'élèves envahissant les écoles, première d'enseignants compétents, insuffisance des locaux.

Tous ces efforts du gouvernement de la république se justifient quand nous considérons le danger social que présente dans notre pays le développement inégal de la scolarisation susceptible de générer des conflits au sein de nos différentes entités administratives ou communes.

Partant de toutes ces considérations, il est intéressant de voir si ces efforts du gouvernement de la république en vue de réduire les disparités conduisent à des résultats concluants, c'est-à-dire voir si ces efforts conduisent à la réduction effective des inégalités dans la scolarisation à travers le temps dans la ville de Kindu. De tout ce qui précède, nous avons voulu étudier l'ampleur des inégalités scolaires dans l'expansion de l'enseignement secondaire dans la ville de Kindu en tenant compte des indicateurs pertinents tels que le taux brut de scolarisation, la taille de l'école, le taux d'occupation des locaux, le taux d'encadrement pédagogique, de l'indice de représentation relative et l'indice de sélectivité différentielle et le coefficient de variation. Ainsi nous nous sommes posé les questions de recherche suivantes :

- Existe-t-il des inégalités dans l'expansion de l'enseignement secondaire entre les différentes communes de la ville de Kindu ?
- Ces inégalités varient-elles selon les effectifs des élèves scolarisés, le taux brut de scolarisation, la taille des écoles, le taux d'occupation des locaux, le taux d'encadrement pédagogique, l'indice de représentation relative et l'indice de sélectivité différentielle ou le coefficient de variation ?

I.2. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Selon Aktouf.O (1987), une hypothèse est une réponse provisoire aux questions de recherche. C'est la formulation provisoire des conclusions que l'on compte tirer et que l'on va s'efforcer de justifier et de démontrer méthodiquement et systématiquement.

Eu égard à ce qui précède et au regard de la problématique de cette étude, nous formulons les hypothèses suivantes

- Il existe des inégalités dans l'expansion de l'enseignement secondaire entre les différentes communes de la ville de Kindu.
- Ces inégalités varient selon les effectifs des élèves scolarisés, le taux brut de scolarisation, la taille des écoles, le taux d'occupation des locaux, le taux d'encadrement pédagogique, l'indice de représentation relative et l'indice de sélectivité différentielle.

I.3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Notre étude se fixe les objectifs suivants, à partir de l'élaboration d'une carte de diagnostic de :

- Déterminer l'ampleur des inégalités dans l'expansion de l'enseignement secondaire à Kindu ;
- Mettre en évidence les inégalités éventuelles en matière de scolarisation entre les différentes communes, en calculant le taux brut de scolarisation, la taille des écoles, le taux d'occupation des locaux, le taux d'encadrement pédagogique, l'indice de représentation relative, l'indice de sélectivité différentielle et le coefficient de variation ;
- À partir d'une carte de prospection, proposer certaines actions visant à réduire les inégalités constatées à travers les indicateurs retenus.

II. METHODOLOGIE

II.1. METHODOLOGIE DE LA CARTE SCOLAIRE

La méthodologie de la carte scolaire consiste à planifier et à répartir les établissements scolaires en fonction des besoins éducatifs, démographiques et géographiques, afin d'assurer une couverture équitable et efficace de l'enseignement, tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire (Wikipédia, 2022).

La carte scolaire est un outil de planification territoriale de l'offre éducative. Elle vise à organiser la répartition des établissements scolaires en fonction de la population scolaire, des besoins locaux et des objectifs de mixité sociale et d'égalité des chances. Elle permet également de déterminer les secteurs de recrutement des établissements, c'est-à-dire les zones géographiques dont les élèves sont affectés à un établissement donné (UNESCO, 1994).

Dans toute planification de l'éducation, un aspect très important s'exprime de manière privilégiée à travers la carte scolaire : celui des inégalités dans les conditions de scolarisation.

La carte scolaire joue ainsi un rôle capital dans la mise en œuvre des politiques éducatives. Elle comporte deux étapes essentielles : le diagnostic et la prospection.

II.1.1. Carte de diagnostic

L'établissement du diagnostic met en évidence les déséquilibres dans le niveau de développement de la scolarisation, dans le rapport entre offre et demande l'enseignement secondaire dans les conditions de fonctionnement des établissements, dans le rapport entre offre et demande d'éducation. Ces déséquilibres indiquent entre autres, que l'objectif d'égalité des chances devant l'éducation est rarement respecté et soulève de ce fait des problèmes scolaires.

En ce qui nous concerne, les indicateurs les plus pertinents retenus pour la préparation de la carte scolaire de diagnostic sont : le taux brut de scolarisation (TBS), la taille des écoles (TE), le taux d'occupation des locaux (TOL), l'indice de représentation relative (IRR), le taux d'encadrement pédagogique (TEP), l'indice de sélectivité différentielle (ISD) et le coefficient de variation (CV) pour mesurer l'inégalité de l'indicateur considéré.

Après cela, il faut passer au barème des indicateurs.

II.1.2. Carte de prospection

La confrontation entre les besoins respectifs et l'offre disponible, la formulation de propositions de rationalisation de la carte scolaire dans le cadre de l'analyse coûts/avantages sont évidemment autant d'étapes naturellement liées à la mise en œuvre de toute politique éducative susceptible d'affecter le système scolaire.

Au niveau de la prospection, on entreprend deux démarches fondamentales : d'abord la critique de la carte actuelle, et ensuite la présentation de la carte de prospection. Concrètement, il s'agit d'analyser, dans un premier temps, la situation de la carte de diagnostic en recherchant les voies et les moyens de combler les déficits et de reconvertir les excédents de scolarisation. Dans un second temps, il s'agit de projeter les écoles à créer ou à reconvertir pendant toute la période du plan, en suivant un certain rythme qui tiendrait compte des ressources disponibles (Bamwisho, M.J. et al., 1976).

II.2.3. Techniques de récolte de données

Pour récolter les données, nous avons eu recours à la technique documentaire. D'après Archambault, Caroline (2022), la recherche documentaire correspond à l'ensemble des étapes permettant de chercher, d'identifier et de trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche.

Pour ce qui est de notre étude sur les inégalités scolaires dans l'expansion de l'enseignement secondaire à Kindu, les données scolaires et les données démographiques ont été d'une importance capitale.

- Les données scolaires ont été recueillies aux bureaux des sous-divisions éducationnelles urbaines de la ville de Kindu, à savoir les sous-divisions de Kasuku, Mikelenge et Alunguli. Plus précisément, nous avons recueilli aux bureaux des statistiques et de la planification des données ou des renseignements relatifs au nombre d'élèves, de classes, d'écoles et d'enseignants, relevés dans les palmarès d'écoles secondaires et différents rapports de fin d'années scolaires rédigés par les chefs d'établissements des écoles secondaires de la ville de Kindu pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023.
- La mairie de la ville de Kindu disposait des données démographiques des différentes communes, à savoir Kasuku, Mikelenge et Alunguli, pour les populations scolarisables du secondaire âgées de 13 à 19 ans, pour la période d'étude considérée dans notre travail, à savoir 2021-2022 et 2022-2023.

III. PRESENTATION DES RESULTATS

Dans cette partie de notre étude, nous établissons l'a carte de diagnostic de l'enseignement secondaire de la ville de Kindu.

III.1. Evolution des effectifs scolaires du secondaire de Kindu, de 2021-2022 à 2022-2023

Le tableau I ci-dessous reprend l'évolution des effectifs pour toutes les années scolaires et communes considérées dans notre étude.

Tableau I : Evolution des effectifs scolaires du secondaire de Kindu par année scolaire et par commune

Commune Année Scolaire	KASUKU	MIKELENGE	ALUNGULI	TOTAL
2021 – 2022	28353	15285	10210	53848
2022 – 2023	31214	17312	13545	62071
Total	59567	32597	23755	115919
Tx Accr. Annuel	9,28 %	14,17%	36,69%	
Tx accr. Annuel $\bar{X}$: 20,05%				

Source : Bureau des S/Divisions éducationnelles urbaines de l'EPST Alunguli, Kasuku et Mikelenge (Service de planification de l'éducation : annuaires statistiques...).

En examinant les données du tableau I, il ressort qu'il existe une forte dispersion dans l'évolution des effectifs scolaires. Pour la période considérée de 2021-2022 à 2022-2023, l'effectif d'élèves est de 59567 pour la commune de Kasuku, 32597 pour la commune de Mikelenge et de 23755 pour la commune d'Alunguli.

En analysant les inégalités entre les différentes communes nous avons calculé le taux d'accroissement annuel. Le taux d'accroissement annuel pour la commune Kasuku est de 9,28%, pour la commune de Mikelenge est de 14,17% alors que la commune d'Alunguli c'est 36,69%.

Enfin, le taux d'accroissement global moyen pour toutes les communes est de 20,05%. Nous avons constaté de manière générale qu'il existe des inégalités significatives dans l'expansion de l'enseignement secondaire entre les différentes communes de la ville de Kindu.

III.2. TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) DU SECONDAIRE DE KINDU DE 2021-2022 A 2022-2023

Le tableau II ci-dessous reprend toutes les communes de la ville de Kindu, le nombre de la population scolarisée, le nombre de la population scolarisable et les différents taux brut de scolarisation de 2 années scolaires au niveau de l'enseignement secondaire.

Tableau II : Taux Brut de scolarisation (TBS) par années scolaires et par commune

Année scolaire	2021-2022			2022-2023		
Effectifs scolaires Communes	Population scolarisée	Population scolarisable	TBS	Population scolarisée	Population scolarisable	TBS
KASUKU	28353	162581	17%	31214	168099	19%
MIKELENGE	15285	186968	8%	17312	191195	9%
ALUNGULI	10210	114467	9%	13545	127226	11%
TOTAL	53848	464016	11%	62071	486520	13%
MOYENNE	17949	154672		20690	162173	
SD (Ecart type)	9360	104446		11266	32394	
CV. Coefficient de variation		.68			.20	

Source : Bureau des sous-divisions éducationnelles urbaines de Kasuku, Mikelenge et Alunguli (Service des statistiques et planification de l'éducation : annuaires statistiques...)

Au regard des résultats du tableau II, il se dégage des observations ci-après : d'une manière globale que les TBS sont faibles, ils varient entre 8% et 19%. Nous avons calculé le C.V afin d'analyser les inégalités entre les différentes communes du point de TBS, nous avons constaté qu'il existe une inégalité au niveau du secondaire entre les différentes communes de la ville. (CV supérieur à .15).

III.3. Taille D'écoles (T.E) Du Secondaire De Kindu De 2021-2022 A 2022-2023

La taille d'écoles est le rapport entre le nombre des classes et le nombre d'écoles pour chaque entité et chaque année scolaire considérée.

Tableau III : Taille d'écoles (T.E) du secondaire de Kindu par année scolaire et par commune

Année scolaire	2021-2022			2022-2023		
Effectifs	Nombre des classes	Nombre d'élèves	Taille d'écoles (T.E)	Nombre des classes	Nombre d'élèves	Taille d'écoles (T.E)
Communes						
KASUKU	504	23	22	520	26	20
MIKELENGE	662	64	10	675	67	10
ALUNGULI	404	45	9	419	48	9
TOTAL	1570	132	41	1614	141	39
MOYENNE	523	44	14	538	47	13
SD (Ecart type)	126	21	7	129	21	6
CV. Coefficient de variation	.24	.47	.50	.24	.45	.46

Source : Bureau des sous-divisions éducationnelles urbaines de Kasuku, Mikelenge et Alunguli (Service de planification de l'éducation : annuaires statistiques, ...).

A la lumière de l'Arrêté départemental n°DEPS/AS/83/834/BCE/001/0389/78 du 20/11/1979 qui détermine la taille d'écoles e 12-14 classes, nous constatons :

- Pour l'année scolaire 2021-2022 :
 - Les écoles de la commune de Kasuku possèdent 22 classes se trouvent au-dessus de la norme requise ;
 - Les écoles de Mikelenge et d'Alunguli avec respectivement 10 et 9 classes se trouvent bel et bien en dessous de la norme considérée.
- Pour l'année scolaire 2022-2023 :
 - Les écoles de Kasuku avec 20 classes se trouvent au-dessus de la norme, alors que les écoles de Mikelenge et d'Alunguli avec respectivement 10 et 9 classes se trouvent en dessous du critère fixé par le ministère de la tutelle.

Pour mesurer les inégalités, nous avons calculé les CV relatif à la T.E des différentes communes. Pour l'année scolaire 2021-2022 le CV est de .50 et l'année scolaire 2022-2023, le CV est de .46. Tous ces CV sont supérieur à .15, donc il existe des inégalités significatives entre les T.E pour la période considéré de notre recherche.

3.4. Taux D'occupation Des Locaux (T.O.L) Du Secondaire De Kindu De 2021-2022 A 2022-2023

Ce taux est obtenu en divisant le nombre d'élèves du secondaire de chaque commune par le nombre de classes de cette commune.

Tableau IV : Taux d'occupation des locaux (T.O.L) par année scolaire et par commune

Année scolaire	2021-2022			2022-2023		
Effectifs Communes	Effectifs d'élèves	Nombre des classes	T.O.L	Effectifs d'élèves	Nombre des classes	T.O.L
KASUKU	28353	504	56	31214	520	60
MIKELENGE	15285	662	23	17312	675	26
ALUNGULI	10210	404	25	13545	419	32
TOTAL	53848	1570	104	62071	1614	118
MOYENNE	17949	523	35	20690	538	39
SD (Ecart type)	9360	126	19	11266	129	18
CV. Coefficient de variation		.24	.54		.24	.46

Source : Bureau des sous-divisions éducationnelles urbaines de Kasuku, Mikelenge et Alunguli (Service de planification de l'éducation : annuaires statistiques, ...).

Conformément à la circulaire n°DPS/AS/83/CCE/001/82 du 27 septembre 1983 qui détermine le taux d'occupation des locaux de 50 à 55 élèves par classe, nous constatons que :

- La situation en 2021-2022 se présente comme suit :
 - La commune de Kasuku a l'effectif 56 élèves par classe situé au-dessus du seuil ;
 - Les communes de Mikelenge et d'Alungu ont respectivement les effectifs de 23 élèves et 25 élèves par classes situés en dessous du seuil.

A ce niveau d'analyse, le CV de .54 est supérieur à .15 cela veut dire qu'il existe une inégalité significative entre les différents taux d'occupation des locaux dans les écoles secondaires de Kindu pour la période considérée de notre étude.

- La situation de 2022-2023 se présente comme suit :
 - La commune de Kasuku a l'effectif de 60 élèves par classe situé au-dessus de l'intervalle fixé ;
 - Les communes de Mikelenge et d'Alunguli ont respectivement les effectifs de 26 élèves et 32 élèves par classe situés en dessous de l'intervalle retenue.

En calculant le CV, il ressort que celui-ci est de .46 supérieur à .15, donc il existe une inégalité significative entre les différents T.O.L des différentes communes.

3.5. Indice de Représentation Relative (IRR) Du Secondaire De Kindu 2021-2022 à 2022-2023

Partant des effectifs scolarisés et effectifs scolarisables de chaque commune, nous avons calculé les pourcentages de ces effectifs de chaque commune. Ainsi cet indice de représentation relative (I.R.R) a été calculé en divisant le pourcentage de la population scolarisée du secondaire par la population scolarisable au cours de notre période d'étude.

Tableau V : Indice de représentation relative (IRR) du secondaire de Kindu par année scolaire et par commune.

Année scolaire	2021-2022					2022-2023				
Populations Communes	Population scolarisée		Population scolarisable		IRR	Population scolarisée		Population scolarisable		IRR
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%	Effectif	%	
KASUKU	28353	53	162581	35	1,5	31214	50	168099	35	1,4
MIKELENGE	15285	28	186968	40	0,70	17312	28	191195	39	0,71
ALUNGULI	10210	19	114467	25	0,76	13545	22	127226	26	0,84
TOTAL	53848	100	464016	100	1,00	62071	100	486520	100	1,00
MOYENNE					0,98					0,98
SD (Ecart type)					0,45					0,26
CV. Coefficient de variation					.46					.38

Source : Bureau des sous-divisions éducationnelles urbaines de Kasuku, Mikelenge et Alunguli (Service de planification de l'éducation : annuaires statistiques, ...).

En examinant l'IRR, nous avons constaté que :

- En 2021-2022 : Nous avons le constat selon lequel la commune Kasuku (IRR=1,5) était plus scolarisée car ayant un IRR > 1 que celles de Mikelenge (IRR = 0,70) et d'Alunguli (IRR = 0,76) car ayant un IRR inférieur à 1 étaient défavorisées par rapport à la commune de Kasuku.

Le coefficient de variation (CV) a aussi pour cette année confirmée cette inégalité, il est de l'ordre de .46 supérieur à .15 comme norme de notre recherche.

- En 2022 – 2023 : Nous constatons que la commune de Kasuku était plus scolarisée, car ayant un IRR DE 1,4 supérieur à 1. Les communes de Mukelenge défavorisées par rapport à la commune de Kasuku car leur IRR inférieur à 1.

Cette même tendance a été confirmée par le coefficient de variation (CV) de .38 qui est supérieur à .15, précisant que l'inégalité existe.

3.6. Taux D'encadrement Pédagogique (T.E.P) Du Secondaire de Kindu De 2021-2022 à 2022-2023

Ce taux s'obtient en divisant l'effectif des scolarisés par le nombre d'enseignants correspondant au cours d'une année scolaire donnée.

Tableau VI : Taux d'encadrement pédagogique (T.E.P) de Kindu par année scolaire et par communes

Année scolaire	2021-2022			2022-2023		
Effectifs Communes	Effectifs d'élèves	Nombre Enseignants	T.E.P	Effectifs d'élèves	Nombre Enseignants	T.E.P.
KASUKU	28353	896	32	31214	918	34
MIKELENGE	15285	1005	15	17312	1057	16
ALUNGULI	10210	785	13	13545	839	16
TOTAL	53848	2686	60	62071	2814	66
MOYENNE	17949	895	20	20690	938	22
SD (Ecart type)	9360	110	10	11266	110	10
CV. Coefficient de variation			.50			.45

Source : Bureau des sous-divisions éducationnelles urbaines de Kasuku, Mikelenge et Alunguli (Service de planification de l'éducation : annuaires statistiques, ...).

Le tableau ci-dessus indique le nombre d'élèves encadrés par un enseignant.

En observant les données de ce tableau, nous constatons qui :

- En 2021-2022 : Dans la commune de Kasuku, un enseignant encadrait 32 élèves, dans la commune de Mikelenge, un enseignant encadrer 15 élèves tandis que dans la commune d'Alunguli un enseignant encadrait 13 élèves.
- En 2022-2023 : Dans la commune de Kasuku 34 élèves étaient encadrés par un enseignant, dans la commune de Mikelenge 16 élèves étaient encadrés par un enseignant alors que dans la commune d'Alunguli 16 élèves étaient encadrés par un enseignants.

Pour mesurer les inégalités, nous avons calculé le coefficient de variation (CV) relatif aux taux d'encadrement pédagogique dans les écoles existant dans les différentes communes.

Le CV est de .50 pour l'année scolaire 2021-2022 et pour l'année scolaire 2021-2022 et pour l'année 2022-2023, le CV est de .45. Tous ces CV sont supérieurs à .15, donc il existe des inégalités significatives entre les différents taux 'encadrement pédagogiques pour la période considérée dans notre étude.

Pour avoir une idée claire du niveau de scolarisation de chaque commune et déterminer le niveau de priorité de l'action à entreprendre dans les différentes communes, nous avons recouru au barème des indicateurs retenus dans notre étude, tel que préconisé par Benssalah (1977).

3.7. Barème Des Indicateurs De Diagnostic

Le tableau de barème des indicateurs est la traduction codifiée et ordonnée du tableau des indicateurs significatifs de diagnostic. Le nombre de points attribués (de 1 à 5 par ordre d'importance) est fonction de la réalité scolaire de chaque pays, voire de chaque province. Ce choix de notation est la limite arbitraire puis que fondé sur aucune hypothèse scientifique rigoureuse.

A titre d'exemple pour notre étude, nous considérons dans la colonne des taux d'occupation des locaux qu'il faut attribuer 5 points quand les conditions d'occupations sont situées entre 35 et 40 élèves et le minimum c'est-à-dire 1 point quand ce taux dépasse 50 élèves ou est inférieur à 20, on reporte ensuite ces points sur L'échelle de classement de 5 à 1.

Au niveau des indicateurs retenus, nous avons constaté des inégalités significatives. Mais pour prendre une décision d'ensemble sur tous les indicateurs, il y a lieu de recourir au barème des indicateurs à l'échelle de classement de ce barème.

Ainsi, le point attribué à chaque indicateur est fonction de la réalité scolaire et de la législation en vigueur de la RD Congo.

A partir du barème des indicateurs, nous avons calculé la note globale de chaque entité administrative de la ville de Kindu.

Tableau VII : Barème des indicateurs retenus du secondaire de Kindu de 2021-2022 à 2022-2023

Indicateurs Côtes(appréciation)	TBS	Taille de l'école	Taux d'occupation des Locaux. T.O.L.	Taux d'encadrement Pédagogique
5	+d150%	6-8 classes	40-44 Elèves/classe	40-44 Eleves Enseignant
4	40-50	9-11 classes	35-39 Elèves classe	35-39 Eleves Enseignant
3	30-39	12-14 classes	30-34 Elèves/ Classe	30-34 Elèves Enseignant
2	20-29	15-20 classes	25-29 Elèves / Classe	25-29 Elèves Enseignant
1	Moins de 20%	Moins de 6 et plus de 20 classes	Moins de 25 et plus de 44 Elèves/classe	Moins de 25 et plus de 44 Elèves Enseignant

3.8. Echelle de classement des indicateurs de diagnostic.

Pour établir l'échelle de classement des indicateurs, nous avons accordé le côté la plus élevée à la situation jugée meilleure et la cote la plus basse à celle figée mauvaise.

Echelle de classement des indicateurs considérés est reprise dans le tableau III. Ce qui nous a conduit au calcul de l'indice de sélectivité différentielle (ISD).

Tableau VIII : Echelle de classement des indicateurs pour l'année secondaire 2021-2022

Année Scolaire	2021-2022					
Indicateurs Communes	TBS	Taille de l'école T.E	Taux d'occupation de locaux T.O.L	Taux d'encadrement pédagogique T.E.P.	Total	ISD*
KASUKU	1	1	1	3	6	.86
MIKELENGE	1	4	1	1	7	1
ALUNGULI	1	4	1	1	7	1
KINDU	1	3	1	2	7	1

*Indice de sélectivité Différentielle (ISD)

Tenant compte des résultats du tableau ci-dessus, il s'observe que :

- La commune de Kasuku (.86) occupe une position inférieure par rapport à l'ensemble (Kindu). La Commune de Mikelingé (1) occupe la même position équilibrée que la ville (Kindu). Tandis que la commune d'Alunguli (1, 14) occupe une position supérieure qu'à celle de l'ensemble (Kindu), car son ISD est supérieur à 1.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'échelle de classement des indicateurs se présente comme suit :

Tableau IX : Echelle de classement des indicateurs pour l'année Scolaire de 2022-2023

Anne Scolaire	2022-2023					
Indicateurs Communes	TBS	Taille d'école T.E.	Taux d'occupation des locaux T.O.L	Taux d'encadrement pédagogique T.E.P	Total	ISD
KASUKU	1	2	1	3	7	.88
MIKELENGE	1	4	2	1	8	1
ALUNGULI	1	4	3	1	9	1,3
KINDU	1	3	2	2	8	1

En observant le tableau ci-dessus on constate que :

- La commune de Kasuku (.88) occupe une position inférieure à celle de l'ensemble (Kindu). La commune de Mikelingé (1) occupe la même position que celle de la ville de Kindu, tandis que la commune d'Alunguli (1,3) occupe une position supérieure à celle de l'ensemble (Kindu).

Si nous observons l'indice de sélectivité différentielle (ISD) pour les 2 années scolaires, considérées dans notre étude, nous remarquons que la commune d'Alunguli a une position favorable par rapport à celle de la ville de Kindu du point de vue de la scolarisation car ayant comme ISD (1,14) et (1.3) Tandis que la commune de Mikelingé a la même position que celle de la ville de Kindu ayant (1) comme indice de sélectivité différentielle. Enfin la commune de Kasuku occupe une position inférieure à celle de la ville de Kindu, avec comme ISD (.86), (.88).

Si nous considérons les indicateurs retenus dans notre étude, nous constatons d'une manière générale que la situation scolaire constitue une préoccupation majeure dans la ville de Kindu au niveau du secondaire.

3.9. Tableau Synthétique des Indicateurs de Diagnostic du Secondaire de la Ville de Kindu de 2021-2024 à 2022-2023

Le Tableau X permet d'interpréter facilement les diverses situations rencontrées dans le but de préciser la nature des actions à entreprendre pour l'expansion de la scolarisation du secondaire à Kindu.

Tableau X : Total des points observés par différentes communes pour l'année scolaire 2021-2022

Classes des points obtenus	Appréciation	Communes concernées	Nature de l'intervention	Action à entreprendre
Plus de 20 Points	Excellence	—	—	—
De 16 à 20 Points	Très bonne	—	—	—
De 11 à 15 Points	Bonne	—	—	—
De 6 à 10 Points	Assez bonne	Kasuku Mikelenge Alunguli	Très prioritaire	- Inscrire beau coup d'élèves ; - Augmenter le nombre d'élèves par classe. - Augmenter les nombres des professeurs ; - Augmenter le nombre de classe par école ; - Créé des nouvelles écoles
Moins de 6 points	Mauvaise	—	—	—

Le tableau X reprend les classes des points obtenus, détermine l'appréciation, identifier les communes, définit la nature de l'intervention et les actions à entreprendre pour l'année scolaire 2021-2022.

Nous remarquons que toutes les communes, à savoir la commune de Kasuku, Alungubi et Mikelenge, se trouve dans la classe de point de 6 à 10 points ; ces résultats nous poussent à conclure qu'il y a urgence pour améliorer la scolarisation au niveau secondaire dans les différentes communes de la ville de Kindu.

Tableau XI : Total des points obtenus par différentes communes pour l'année scolaire 2022-2023

Classes des points obtenus	Appréciation	Communes concernées	Nature de l'intervention	Action à entreprendre
Plus de 20 Points	Excellence	—	—	—
De 16 à 20 Points	Très bonne	—	—	—
De 11 à 15 Points	Bonne	—	—	—
De 6 à 10 Points	Assez bonne	Kasuku Mikelenge Alunguli	Très prioritaire	- Inscrire beau coup d'élèves ; - Augmenter le nombre d'élèves par classe. - Augmenter les nombres des professeurs ; - Augmenter le nombre de classe par école ; - Créé des nouvelles écoles
Moins 6 points	Mauvaise	—	—	—

Le tableau XI : indique les classes des points obtenus, détermine l'appréciation, identifie les communes, définit la nature de l'intervention et les actions à entreprendre pour l'année scolaire 2022-2023.

En observant ce tableau, nous constatons qu'il y a nécessité d'améliorer la situation de la scolarisation au niveau du secondaire de la ville de Kindu, les diverses situations rencontrées afin de préciser la nature des actions à entreprendre pour l'expansion de la scolarisation du secondaire de Kindu.

3.10. Analyse du Synthétique des indicateurs de diagnostic

3.10.1. Analyse du système au niveau du secondaire pour les année scolaires 2021-2022 et 2022- 2023

Tableau XII : Des indicateurs de scolarisation au niveau du diagnostic de 2021- 2022 à 2022- 2023

Année Scolaie	2021-2022						2022- 2023					
Indicateurs	TBS	IRR	T.E	T.OL	T.EP	TBS	ISD	TBS	IRR	T.E.	T.EP	ISD
Commune												
KASUKU	17	1,5	22	56	32	.86	19	1.4	20	60	34	.88
MIKELENGE	8	0.70	10	23	15	1	9	0 71	10	26	16	1
ALUNGULI	9	0.76	9	25	13	1.14	11	0.84	9	32	16	1.3
KINDU	11	1	14	35	20	1	13	1	13	39	22	1

Tenant compte des donnes du tableau XII. Nous constatons que les inégalités existant dans l'expansion de l'enseignement secondaire de Kindu. Si nous considérons le taux brut de Scolarisation (TBS) en 2021-2022, il est de 11 Pour l'ensemble des communes et de 13 en 2022-2023 ; l'indice de représentation relative (TRR) était de 1 en 2021-2022 et aussi de 1 en 2022-2023. Par ailleurs la taille d'école (T.E). Etait de 14 en 2021-2022 et de 13 En 2022-2023, alors que le taux d'occupations des locaux (TOL) est 35 en 2021-2022. Et de 39 en 2022-2023, pendant que le taux d'encadrement pédagogique (T.E.T) était de 20 en 2021-2022 et de 22 en 2022-2023. Il y a eu une stabilité quant à l'indice de sélectivité différentielle (ISD), c'est-à-dire de 1 en 2022-2022 et également 1 en 2022-2023.

Vu cet état de chose l'Etat congolais doit prendre sérieusement en compte cette situation afin d'organiser de façon efficiente la scolarisation au niveau secondaire de la ville de Kindu pour une bonne formation de la jeunesse de la ville de Kindu en particulier et de la république démocratique du Congo en général.

Après avoir constaté les inégalités scolaires dans l'expansion de l'enseignement secondaire à Kindu, déterminé leur tendance évolutive et après avoir connu la nature des actions à prendre au niveau de l'enseignement secondaire dans les communes de la ville de Kindu, nous sommes passe à la prospection dans le but de réduire ces inégalités dans l'expansion de l'enseignement secondaire de la ville de Kindu.

Dans les pages que suivent nous avons élaboré la carte prospective concernant l'évolution future du système scolaire au niveau du secondaire dans la ville de Kindu.

3.11. Elaboration de la carte prospective.

L'analyse faite dans les pages précédentes à mise en évidence l'existence des inégalités scolaires dans les différentes communes de la ville de Kindu du point de vie de l'expansion de la scolarisation la réalisation de la prospection exige des conditions de standardisation des situations observées dans toutes les communes. C'est la raison pour laquelle nous avoir jugé utile d'opter pour les critères ci-après tenant compte des situations observées et de la législation scolaire en vigueur en RDC :

- 50 élèves par classe ;
- 10 classes par école.

Nous esquissons la carte prospective en considérant aussi deux hypothèses : l'une faible représentant le taux de 40% et l'autre forte de 50% que nous avons utilisés au niveau du secondaire compte tenu de taux observé dans le mi lieu. Pour ce qui est de l'hypothèse forte, la carte prospective se présente comme suit :

Tableau XIII : Répartition des écoles secondaires de Kindu en fonction de la population scolaire (avec un taux de scolarisation de 50%)

Analyse de la situation existante (Carte diagnostique)											CARTE DE PROSPECTION												
											Amélioration de la situation existante				Ecoles secondaires à créer pour équilibrer				Bilan				
Indicateur Communes	Population scolarisée (1)	Population scolarisable (2)	Taux Brut de scolarisation (3)	Nombre d' écoles (4)	Nombre des classes (5)	Nombre d' enseignants (6)	Taille d' écoles (5) : (4) (7)	Taux d' occupation des locaux (1) : (5) (8)	Taux d' encadrem. Pédagogiques (1) : (6) (9)	Effectif à scolariser (2) x $\frac{50}{100}$ (10)	Différence à scolariser (10) - (1) (11)	Taux d' occupation des locaux (12)	Taille d' écoles (13)	Nombre des classes (1) : (12) (14)	Nombre d' écoles (14) : (13) (15)	Taux d' occupation des locaux (16)	Taille d' écoles (17)	Nombre des classes (11) : (16) (18)	Nombre d' écoles (18) : (17) (19)	Classes pour ensemble du système (18) + (14) (20)	Ecoles secondaires pour l' ensemble du système (19) + (15) (21)	Classer à créer (20) – (5) (22)	Ecoles secondaires à créer (21) – (4) (23)
KASUKU	59567	330680	18	48	1024	1814	21	58	33	165340	105773	50	10	1191	119	50	10	2115	212	3306	331	2282	283
MIKELENGE	32597	378163	9	131	1337	2062	10	24	16	189082	156485	50	10	652	65	50	10	3130	313	3782	378	2445	247
ALUNGULI	23755	241693	10	93	823	1624	9	29	15	120847	97092	50	10	475	48	50	10	1942	194	2417	242	1594	149
KINDU	115919	950536	12	272	3184	5500	13	37	21	475269	359350	50	10	2318	232	50	10	7187	719	9505	951	6321	679

Il se dégage des données du table au XIII qu'en cherchant à scolariser 50% de la population scolarisable avec 50 élèves par classe et 10 classes par école, le pouvoir public doit organiser :

3782 classes et 378 écoles dans la commune de Mikelenge

3306 classes et 331 écoles dans la commune de Kasuku

2417 classes et 242 écoles dans la commune d'Alunguli

Considérant les classes et les écoles déjà organisées, l'on doit ouvrir d'autres classes, écoles notamment :

2445 classes et 247 écoles dans la commune de Mikelenge

2282 classes et 283 écoles dans la commune de Kasuku

1594 classes et 149 écoles dans la commune d'Alunguli

CONCLUSION

Au terme de cette étude intitulée ; Etudes des inégalités scolaires dans l'expansion de l'enseignement secondaire à Kindu'' Nous sommes parti de la problématique selon laquelle l'éducation est perçue comme l'ensemble des activités visant à développer chez l'être humain l'ensemble de ses potentialité physiques, intellectuelles, culturelles morales, spirituelles psychologiques et sociales, envie d'assurer sa scolarisation, son autonomie, son épanouissement et sa participation au développement économique, social et culturel ainsi qu'à la résorption des inégalités. L'institution se doit de placer chaque élève dans les mêmes conditions d'égalités des chances s au départ afin de permettre au cours de leurs scolarités aux élèves de s'épanouir et pour les plus méritants d'obtenir les meilleures places dans la société.

Nous nous sommes inspirés de la méthodologie de la carte scolaire, qui consiste à établir d'abord la carte de diagnostic en vue de mettre en évidence les inégalités entre les différentes communes. A cette fin, une proposition de la répartition des écoles en tenant compte, de la population scolarisable a été faite en vue de déterminer les actions à entreprendre.

Après analyse et interprétation des résultats selon lesquels, il existe des inégalités en considérant les deux années scolaires de la méthode de rechercher.

En effet, il existe des inégalités dans l'expansion de l'enseignement secondaire entre les différentes communes de la ville de Kindu. Les indicateurs calculés. Nous ont démontré que certaine communes sont favorables dans l'expansion de l'enseignement scolaire au niveau secondaire. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle il existe bel et bien des inégalités dans l'expansion du système éducatif entre les communes de la ville de Kindu, ces inégalités varient selon les différentes communes et les différents indicateurs retenus.

Dans le but d'équilibrer la situation scolaire au secondaire au secondaire avec un taux de scolarisation font de 50%, il fondait organiser ;

- 3782 classes et 378 écoles dans la commune de Mikelinge ;
- 3306 classes et 331 écoles dans la commune de Kasuku ;
- 1594 classes et 149 écoles dans la commune d'Alunguli.

En effet, dans le souci de réduire les inégalités nous pouvons demander aux autorités ayant en charge la gestion de l'enseignement secondaire à Kindu avec le concours du gouvernement central :

- De créer des nouvelles écoles secondaires en tenant compte des besoins et aspirations de la population locale ;
- D'équilibrer la situation de scolarité afin d'éviter que certaines entités soient favorisées et d'autres défavorisées.

Au terme de cette recherche, nous voudrions souligner qu'un certain nombre des questions non abordées ici constituent des pistes ultérieures de rechercher. Pouvait éclairer davantage ce sujet.

Pour terminer, il est nécessaire de noter que nous n'avons pas la prétention d'avoir été parfaite dans la réalisation de cette étude. Des imperfections pourront être relevées ici et là à traverser ce texte. Ceci est propre à toute œuvre humaine.

REFERENCES

- [1]. Banque Mondial. (2018). World développement report 20218n : Learning to réaliser education's promise. Washington DC ; World Bank ;
- [2]. Bous.K.M er Farr. J (2019) False promises : How délivrent éducation trougt public - privées parte risks bueling inégalité isntead of achieving anality éducation for all. Note d'information d'OXFAM- INTERNATIONAL ;
- [3]. UNESCO (2015) : Education 2030 : Déclarations d'oncheron et cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD4. Paris. UNESCO ;
- [4]. USAID (2024) A dressing gendre inequalitie and pronoting Women's empowerment in the DRC.
- [5]. Ilunga k. (1976). L'importance d'une éducation planifiée en Afrique. In Revue Zaïroise de psychologie et de pédagogie : P.UZ.
- [6]. Charte Africaine en Africaine des droits et du bien-être de l'enfant article 11.3 et 11.6.
- [7]. Coombs P.H (1970). Qu'est – ce que la planification de l'éducation ? paris / UNESCO. Institut international de planification de l'Education.
- [8]. Schram. W (1987) . Techniques modernes au service
a. D'une éducation planifiée. Paris. UNESCO – IIPE
- [9]. AKtouf. o (1987). Méthodologie des Sciences sociales et approches Quantitatives des Organisations. Que bée. P.U.Q.
- [10]. BAMWISHO, MJ et KATAKO M.K. (1976). Essai d'estimation de feux. et le rendement de l'enseignement primaire dans les sons – régisse de Bukari in revue zaïroise de psychologie et de pédagogie, Vol VI.
- [11]. Ben Salah. K (1977) : Méthode de préparation de la carte scolaire : étude de cas : la Daïra de bonira, a Algérie. Paris : I.I. P.E